## Résolution présentée par la délégation de la République de Saint-Marin

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne la levée du secret bancaire pour tous les membres de l'ONU

L'Assemblée Générale.

Inquiétée par le maintien du secret bancaire par certains membres de l'ONU,

Outrée que des pays comme les îles Marshall, le Luxembourg et Hong Kong refusent de

lever le secret bancaire et préoccupée par la fuite de capitaux dans ces pays,

Fortement préoccupée concernant la fuite de 427 milliards de dollars, une somme égale au PIB

de la Norvège, échappant ainsi à la fiscalité des États ayant pour conséquence un manque de revenu pour ceux-ci et les forçant donc à réduire des dépenses publiques et sociales et à augmenter d'autres taxes comme la TVA en augmentant ainsi le coût

de la vie dans certains pays,

Préoccupée à propos de la non-imposition de ces capitaux et du non-respect d'une entraide

internationale comme on l'aperçoit avec la Suisse qui abritait dans ses coffres en toute discrétion les fortunes d'élites corrompues qui volaient l'argent de plusieurs pays

comme la France ou les États-Unis,

Soulignant que de très gros profits se font donc au détriment de plusieurs milliards de personnes

et que même si des banques comme le Credit Suisse et l'UBS ont été condamnées à

payer des dédommagements ceux-ci sont insuffisants,

Convaincue que la levée du secret bancaire à travers le monde est d'une importance majeure

pour le développement durable

Assurément décidée à prendre des mesures dans le cadre de l'agenda 2030 pour le

développement durable contre le secret bancaire, car celui-ci creuse les inégalités

entre les populations et prive l'État de finances utiles pour l'éducation,

Décide de la mise en place d'un traité international, le traité N.S. (Nessun Segreto) ;

que ce traité exigera une transparence fiscale complète entre les États adhérents ;

- que si des pays ne signent pas le traité, les pays signataires du traité s'engagent à

taxer les biens et services proposés par les pays non-signataires.

Le texte français fait foi